En vente à partir du 10 février 2012



newsletter

Nº4 • FÉVRIER 2012

Impôts : déclarer sans s'accabler

Avec ce guide, l'obligation déclarative ne sera plus une corvée

Enfin!

LA DÉCLARATION D'IMPÔT FACILE

Edition 2012 du Luxembourg

Ligne par ligne, case par case

Impôt sur le revenu 2011
Pour résidents et non-résidents

- Rubriques spéciales concernant:
  - les contribuables non résidents et
  - les propriétaires d'immeubles donnés en location
- De nombreux exemples faciles et chiffrés
- Grande rubrique «FAQ»
- Présentation détaillée des différents avantages fiscaux

POURQUOI faire compliqué quand on peut faire simple? Telle est la question que tous les contribuables se posent dès lors qu'ils se trouvent confrontés à leur déclaration d'impôt. Au titre de l'année d'imposition 2011, cette obligation déclarative a concerné quelque 170.000 personnes physiques, résidents et non résidents, à en croire le rapport d'activité 2010 de l'administration fiscale.

Deux fonctionnaires issus de l'Administration des contributions directes viennent de publier un mode d'emploi facile et pratique à l'attention du contribuable.

Ce guide, qui paraît précisément au moment où ces formulaires vont arriver dans nos boîtes aux lettres, est une première sur le marché national du livre : le contribuable est enfin pris par la main, ligne par ligne, case par case, et peut se familiariser avec des dispositions fiscales souvent complexes.

24€

Trois questions aux auteurs

1. Qu'est-ce qui a incité deux fonctionnaires issus de l'Administration fiscale à publier un mode d'emploi à l'attention du contribuable: s'agissait-il de simplifier le travail administratif de votre service ou vraiment de débroussailler la «jungle fiscale» pour ses usagers?

Les auteurs ayant tous les deux été affectés à un ou plusieurs bureaux d'imposition des personnes physiques connaissent depuis longtemps les difficultés que peuvent rencontrer les contribuables en remplissant leur déclaration pour l'impôt sur le revenu. Comme nous sommes d'avis que chaque contribuable devrait être en mesure de déclarer correctement ses revenus et de pouvoir bénéficier des différents avantages fiscaux prévus par la loi concernant l'impôt sur le revenu, nous nous sommes décidés à procéder à la rédaction de cet ouvrage.

Evidemment, toute déclaration correctement remplie contribue à la simplification de la tâche des bureaux d'imposition.

2. Quelles sont les questions des citoyens les plus fréquemment posées en matière d'impôt sur le revenu?

Les questions posées par les contribuables varient en fonction de leur activité professionnelle et en fonction de leur patrimoine. Les contribuables sont en général très intéressés par les questions concernant l'imposition d'une plus-value dégagée par la vente d'un terrain ou d'un immeuble. L'ouvrage contient d'ailleurs une rubrique spéciale concernant l'imposition de ces plus-values. Beaucoup de contribuables désirent obtenir plus de renseignements en cas d'acquisition d'une habitation, notamment en ce qui concerne la déduction des frais de financement et des frais de l'acte notarié y relatifs. La question «Quels frais est-ce que je peux déduire?» est probablement la plus fréquente. Notre ouvrage contient une grande rubrique «foire aux questions» (FAQ) qui devrait donner une réponse à la majorité des questions des contribuables.

3. Rédigé en français, ce manuel consacre un chapitre spécial à la situation particulière des contribuables non-résidents. Pour quelle raison ce chapitre s'est-il imposé?

Comme les contribuables non-résidents sont uniquement imposés en raison de leurs revenus indigènes (contrairement aux contribuables résidents qui sont imposés sur leurs revenus tant indigènes qu'étrangers), la législation fiscale prévoit certaines dispositions particulières applicables à ces derniers. Sous réserve de répondre à certaines conditions, les contribuables non-résidents peuvent demander à être imposés comme s'ils avaient été contribuables résidents pendant toute l'année d'imposition. Comme ces dispositions sont assez complexes, un chapitre spécial s'est imposé afin de guider le contribuable non-résident à travers sa déclaration pour l'impôt.

Les auteurs



Jean-Marie RAUS

Inspecteur de direction 1er en rang, actuellement chef de division «Gracieux», après avoir assumé de multiples responsabilités dans les divers services d'imposition des personnes physiques. Chargé de cours à l'Institut national d'administration publique et à l'École Supérieure du Travail.



Eric HENN

Actuellement chef de bureau adjoint auprès de la division «Contentieux», Eric Henn tire profit aujourd'hui des précieuses expériences acquises pendant son affectation auprès de bureaux d'imposition de la retenue sur traitements et salaires, d'un bureau d'imposition des personnes physiques et d'un bureau d'imposition des sociétés.

ISBN 978-2-87963-841-6



© Code Fiscal